



I.2018.07.11.7.3

7 – GESTION DU PATRIMOINE

7.3 - Matériel Roulant Bus : Point d'information - Acquisition de bus standards 12 m GNV - procédure Tisséo Collectivités-CATP : information sur le choix du titulaire.

Exposé de Monsieur le Président :

La stratégie énergétique du parc bus proposée par la Commission Développement Durable et Energie a permis de valider les décisions suivantes concernant les acquisitions de bus :

- Marché acquisition bus articulés hybrides notifié en juin 2015 à HEULIEZ valable 4 ans maximum. Ce marché a donné lieu à une commande de 25 bus articulés hybrides destinés à équiper la ligne Linéo 1 en septembre 2016 ;
- Marché acquisition bus articulés GNV passé par convention avec la CATP. Attribué à EVOBUS France, groupe MERCEDES, ce marché a donné lieu à une première commande de 27 bus articulés GNV CITARO 2 mis en service sur LINEO en septembre 2017. 2 commandes supplémentaires devraient être passées pour 17 bus livrés en 2018 et 16 bus livrés en 2019 ;
- Marché à prévoir pour l'acquisition de bus standards GNV permettant d'équiper la future ligne Linéo 5 horizon 2019.

Par délibération du 22 novembre 2017, le Comité Syndical a validé le recours à la CATP pour une procédure d'acquisition de 16 bus standards GNV pour équiper le LINEO 5 en septembre 2019.

Par cette même délibération, le Comité Syndical a autorisé M. le Président, ou son représentant, à signer l'ensemble des pièces qui se rapporteront à cette procédure, aux commandes et avenants correspondants, dans la limite du montant estimé de 4,8 millions € HT.

Il est rappelé les éléments suivants :

- La CATP est rémunérée à hauteur de 1 % du montant de la commande, plafonné à 20 000 €. Les modalités de rémunération et de paiement font l'objet d'une convention de rémunération entre Tisséo Collectivités et la CATP.
- La première expérience conduite pour la commande des bus articulés GNV est positive. Elle a permis :
 - Un gain de temps de procédure par utilisation des Accords-Cadres déjà existants ;
 - Fiabilisation des matériels, les accords-cadres existant avec IVECO, MAN, MERCEDES et SOLARIS : constructeurs connus et matériels éprouvés ;
 - Remise à plat et amélioration des pièces de la consultation et de son analyse : cahier des charges techniques comme administratif ;
 - Une force de négociation de la CATP au niveau national accrue par le nombre croissant de collectivités faisant appel à elle.
- Le montant estimatif d'un bus standard GNV est de 300 000 € HT.

Le transfert de propriété des véhicules au profit de Tisséo Collectivités intervient à l'admission des véhicules.

La procédure a été lancée en mars 2018 sur la base de l'accord-cadre existant avec 4 constructeurs : Iveco, Evobus-Mercedes, MAN, Solaris.

Les négociations ont été menées du 25 avril au 07 mai 2018 et les 4 offres finales remises le 23 mai 2018.

L'analyse des offres est menée conjointement par la CATP, Tisséo Collectivités et Tisséo Voyageurs. Les critères de notation placent 40 points sur la partie financière et 60 points sur la partie technique.

La CATP n'engage aucune commande sans l'accord exprès de Tisséo Collectivités : avant la notification du marché par la CATP, une proposition de commande des véhicules est transmise et Tisséo Collectivités confirme par l'émission d'un engagement de commande.

A l'issue de cette analyse partagée avec les membres de la Commission Energie, il est proposé d'attribuer ce marché à IVECO.

Le coût d'acquisition du véhicule est de 285 750 € HT + options retenues 9 670 € HT. Soit un coût total de 295 420 € HT (*rappel : estimation de 300 000 € HT*).

A ce montant s'ajoute l'acquisition d'une valise diagnostic pour assurer la maintenance de ces bus pour un montant de 16 171,59 €HT et la rémunération de la CATP pour un montant de 20 000 €HT.

L'investissement total correspondant s'élève donc à 4 762 891,59 € HT, dans le respect de l'enveloppe approuvée dans la délibération du 22 novembre 2017.

En outre, l'analyse des offres a également fait l'objet d'une présentation, à titre d'information, aux membres de la Commission d'appel d'offres de Tisséo Collectivités. Les élus présents lors de la Commission d'appel d'offres du 03 juillet 2018 ont également donné un avis favorable.

Il est proposé au Comité Syndical de :

- Décider de l'investissement de 4 762 891,59 € HT correspondant à 16 bus standards GNV nécessaires en septembre 2019 pour Linéo 5 ;
- Prendre acte de l'attribution du marché de 16 bus standards GNV à IVECO

.....

Le Comité Syndical :

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

PREND ACTE du montant de l'investissement de 4 762 891,59 € HT correspondant à 16 bus standards GNV nécessaires en septembre 2019 pour Linéo 5.

PREND ACTE de l'attribution du marché de 16 bus standards GNV à IVECO.

DIT que les dépenses sont inscrites aux budgets de Tisséo Collectivités.